



Commune d'AUBIGNOSC
04200

www.aubignosc04.fr
mairie.aubignosc@wanadoo.fr
04 92 62 41 94
Fax : 04 92 62 50 48

ARRETE MUNICIPAL N° 80/2023

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
« RUE DE LA MAIRIE »**

Le maire de la commune d'AUBIGNOSC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants ;

Vu le Code Pénal, notamment son article R 610-05 ;

Considérant la demande en date du 10 octobre 2023 de Monsieur René Avinens, domicilié à AUBIGNOSC (04), il y a lieu de réglementer la circulation « Rue de la mairie » en raison de l'étroitesse des lieux, à l'occasion des travaux d'isolation (façade) de sa maison de village, cadastrée B n°706, travaux effectués par l'Entreprise HN Façades, 7 allée Marcel ROSTAIN, 05300 LARAGNE

ARRETE

Art. 1er. – Vu l'étroitesse des lieux, la circulation sera interdite « Rue de la mairie » au droit de la propriété de Monsieur René AVINENS B706

Art. 2 – Cette interdiction est prescrite du lundi 16 octobre au vendredi 28 octobre.

Art. 3. – Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Château-Arnoux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- ✕ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Château-Arnoux/Les Mées,
- ✕ Le Pétitionnaire,
- ✕ Les riverains concernés.

Et affichée sur les lieux et les emplacements communaux habituels.

Fait à AUBIGNOSC, le 10 octobre 2023

Le maire,

R. AVINENS

